

Composition française

Numéro d'inventaire : 2020.22.484

Auteur(s) : André Prost

Type de document : travail d'élève

Période de création : 1er quart 20e siècle

Date de création : 1912 (entre) / 1913 (et)

Matériau(x) et technique(s) : papier ligné, papier vergé

Description : Copie simple, cours élémentaire 2e classe, correspondant aux exercices de la revue n°38. Encre noire et rouge. Bande de papier rose collée et trace de colle en haut à gauche.

Mesures : hauteur : 29,9 cm ; largeur : 20,7 cm

Notes : L'enseignement dans la famille : Revue éditée de 1903 à 1932, par : Directeur-fondateur : G. Saint-Savin ; rédacteur en chef : Émile Raguet puis Jean Roland ; le premier comité de rédaction comprend Mary Tachot, Mlle Friedheim, P. Colongo, Etchebure, Paul Didier, Louis Dantras. Rédigé par des professeurs de l'enseignement secondaire. « Chaque semaine, la revue apportera à la maison l'enseignement complet donné suivant les programmes universitaires, par des maîtres d'élite. Cet enseignement sera d'un niveau très élevé, il sera, si je puis m'exprimer ainsi, distingué, en même temps qu'essentiellement méthodique, clair et pratique. En conduisant les jeunes filles jusqu'au brevet supérieur, nous ne négligerons, chemin faisant, rien de ce qui pourra contribuer à l'élévation de leur cœur et à l'agrément de leur esprit [...]. Grâce à cette publication nouvelle, les parents n'ont donc plus à se demander comment remplacer les établissements libres qui se ferment. Ils peuvent s'épargner et épargner à leurs enfants les rigueurs d'une séparation, s'accorder la joie de les voir grandir sous leurs yeux, en leur donnant l'instruction complète à présent nécessaire à tous » (G. Saint-Savin, n° 1, juin 1903). Composition: inventer la conclusion d'un récit, notée, remarques du correcteur, appréciation.

Mots-clés : soutien scolaire (cours particuliers...)

Rédactions

Lieu(x) de création : Orgelet

Utilisation / destination : enseignement (enseignement par correspondance)

Historique : L'objet fait partie d'un ensemble témoignant de l'instruction à domicile, par correspondance, entre 1908 et 1924 environ, d'une fratrie de trois garçons : Albert né en 1901, André en 1904 et François en 1914. Leur père était notaire d'un canton pauvre et le lycée le plus proche était à Lons-le-Saunier, à 20 kms, trop loin pour être externe. Relativement modeste, la famille avait une culture littéraire assez riche, mais très encadrée par l'Eglise : Zola était à l'Index. Elle lisait La Revue des Deux Mondes. Le grenier était rempli de livres scolaires, parfois anciens, le Lhomond, par exemple, les Hommes illustres, Xénophon, des traductions mot à mot de classiques grecs ou romains. Dans la bibliothèque de la salle où la famille se tenait le soir, on trouvait tous les classiques français reliés, en éditions anciennes. Après leurs études domestiques, les trois frères ont été mis en pension au Collège Mont-Roland à Dole. Ce collège catholique a été dirigé par des jésuites, mais à l'époque ils étaient hors de France. Les trois frères semblent avoir obtenu sans difficulté le baccalauréat. C'était une famille de juristes. Gaston, le père, était licencié en droit. Son père, qui avait tenu l'étude de notaire avant lui, était docteur en droit, chose rare à l'époque. Albert et François ont donc «

naturellement » fait leur droit jusqu'au doctorat qu'ils ont soutenu, Albert sur l'évolution démographique du département, François sur les cahiers de doléances. Albert s'est installé comme avocat, puis il a acheté une étude d'avoué, et a dû repartir à zéro en 1945 après sa captivité en Allemagne. La suppression des études d'avoué l'a conduit à devenir syndic de faillites. Après la Seconde Guerre mondiale, François a succédé à son père. Il a racheté les études de deux cantons voisins et l'un de ses fils lui a succédé, intégrant un office notarial du chef-lieu du département. André est devenu missionnaire dans l'ordre des Pères Blancs en Afrique et il a fait œuvre de pionnier dans l'étude des langues, publiant des dictionnaires et des grammaires, notamment du Dogon et de langues souvent menacées. // éléments biographiques tirés d'une note rédigée par Antoine Prost, fils d'Albert (consultable in extenso sur demande).

Autres descriptions : Langue : français

Nombre de pages : Non paginé.

Commentaire pagination : 1 p. manuscrites sur 2 p.

Voir aussi : http://www.inrp.fr/presse-education/revue.php?ide_rev=1836&LIMIT_OUVR=2790

<https://www.cairn.info/revue-histoire-de-l-education-2015-2-page-29.htm>

Lieux : Orgelet

18
Assez bonne
composition,
peu de détails;
style correct.

Comme
votre
récit par
une
composition
sans
morale

Marié Gros
Berghes
Jura

Ours Eléménlaire
2^eme Classe
Deuxième 38

Deux jeunes bandits se rencontrent sur un chemin et lient conversation.
Ils se plaignent de leur sort. L'un appartient à la laitière, l'autre
à l'âne des enfants du château. Il propose au premier d'échanger
leurs conditions. Le bandit de la laitière refuse. L'autre

assez
bon
début
Ce dialogue
donne de la
vivacité à
votre style.

bien

Cadichon se promenait en houlant l'herbe, quand il
rencontra Beaudoin, l'âne de la laitière. Bonjour Cadichon
lui dit celui-ci, les enfants du château ne te tracassent donc pas
aujourd'hui? Non Beaudoin, le châtelain a acheté une
auto, et comme les enfants ont des vacances, ils sont partis se promener.
Ce n'est pas trop tôt que je me repose, depuis le temps qu'ils
me font des farces ou qu'ils me battent. Mais toi,
n'as-tu rien à faire aujourd'hui? Non, c'est le 14, la
laitière est allée se baigner au pont de la Pile avec le
laitier et les enfants. Je voudrais bien me reposer plusieurs
jours comme toi; voilà bientôt dix ans que je porte le lait,
et que reçois des coups. Veux-tu changer ton sort contre le
mien, c'est bien facile? Non, j'aime encore mieux
travailler que d'être tracassé comme toi. Sur ce les deux
bandits se séparèrent.

+ Morale:
Il faut
savoir se
contenter de
son sort.

